



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

# Tévenon

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
22.02.2017	SF	1:10'000	126-3

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Tévenon

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
3254	575 +240.10 au		625 +100.35 =		359.85
3254	700 + 22.80 au		725 + 91.30 =		318.20
3254	775 + 32.20 au		825 + 33.05 =		497.25
3257	550 +229.60 au		725 + 28.50 =		1'553.10
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
<b>Total traversée de localité en m'</b>					<b>2'728.40</b>

Remarque :

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

